



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE conjointe

Portant sur les projets de modification et de révision allégée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de VILLIERS SUR MORIN

Par arrêté n°345-2024 a été prescrite l'ouverture de l'enquête publique conjointe sur les projets de modification et de révision allégée du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Villiers Sur Morin

du lundi 15 avril (9h) au jeudi 16 mai (12h)

Par décision n° E 22000086/77 du 11 octobre 2022, du Tribunal Administratif de MELUN, Monsieur Claude POUHEY a été désigné en qualité de commissaire enquêteur ;

Les pièces des dossiers de modification et de révision allégée du PLU seront tenues à la disposition du public en Mairie de VILLIERS SUR MORIN et au service Urbanisme de la Communauté d'Agglomération COULOMMIERS PAYS DE BRIE (17 Boulevard de la Marne 77120 COULOMMIERS) pendant la durée de l'enquête du lundi 15 avril au (9h) au jeudi 16 mai (12h) aux jours et heures habituels d'ouverture au public :

- **Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie**
 - o Lundi au vendredi 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
- **Mairie de Villiers sur Morin**
 - o Lundi, mardi et jeudi de 14h30 à 17 h
 - o Lundi, mercredi de 8h30 à 12h et 14h à 16h
 - o Mardi, Jeudi et vendredi de 8h30 à 12h
 - o Le 1^{er} et 3^e samedi du mois : 9h à 12h

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations et propositions sur les registres ouverts à cet effet cotés et paraphés par Monsieur le commissaire enquêteur, ou les adresser, à son intention, par correspondance au service urbanisme de la Communauté d'Agglomération COULOMMIERS PAYS DE BRIE (17 bld de la Marne 77120 COULOMMIERS) et à la mairie de VILLIERS SUR MORIN (77580) ou les formuler par courriel à l'adresse :

villiers-sur-morin-modif-et-revision-alleege@mail.registre-numerique.fr

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique au siège de la Communauté d'Agglomération COULOMMIERS PAYS DE BRIE et à la mairie de Villiers sur Morin dès la publication de l'arrêté prescrivant l'enquête publique.

Les dossiers sera en outre également consultable durant l'enquête publique sur le site internet de la Communauté d'Agglomération COULOMMIERS PAYS DE BRIE : www.coulommierspaysdebrie.fr et sur le site suivant : <https://www.registre-numerique.fr/villiers-sur-morin-modif-et-revision-alleege>

Monsieur le Commissaire enquêteur sera présent en mairie de VILLIERS SUR MORIN pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- **Mercredi 17 avril de 13h à 16h**
- **Samedi 4 mai de 9h à 12h**
- **Jeudi 16 mai de 9h à 12h**

A l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées de Monsieur le commissaire enquêteur sera déposée au siège de la Communauté d'Agglomération COULOMMIERS PAYS DE BRIE et sur le site internet : www.coulommierspaysdebrie.fr et en commune de VILLIERS SUR MORIN pour y être tenue sans délai à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

A l'issue de la procédure, le conseil communautaire se prononcera par délibérations sur l'approbation des projets de modification et de révision allégée du PLU. Il pourra, au vu des conclusions de l'enquête, décider s'il y a lieu, d'apporter des modifications aux projets en vue de cette approbation.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de :

Monsieur Ugo PEZZETTA, Président de la Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie (Service Urbanisme - 17 Boulevard de la Marne 77120 COULOMMIERS - Tél. 01.64.20.02.12).

A COULOMMIERS, Le Président Ugo PEZZETTA

Communauté d'Agglomération
Coulommiers Pays de Brie
13 rue du Général de Gaulle
77120 Coulommiers